

Pour diffusion immédiate

Nomination de madame Joanne Munn à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 21 septembre 2017. Le Conseil des ministres a procédé hier à la nomination de madame Joanne Munn à titre de membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Elle entrera en fonction le 25 septembre prochain pour un mandat de deux ans.

Madame Munn possède une vaste expérience des domaines de l'enseignement collégial et de l'évaluation. Détentrice d'un baccalauréat en orthopédagogie décerné par l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en éducation (mesure et évaluation) de l'Université de Montréal, elle était jusqu'en 2015 à l'emploi du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle y a rempli différentes fonctions, dont celles de directrice des programmes de formation technique, de directrice générale de l'enseignement collégial par intérim et de directrice de l'enseignement collégial et de l'enseignement collégial privé. Elle y a également agi comme conseillère et spécialiste dans ces mêmes domaines.

Auparavant, madame Munn a occupé les postes de directrice des études et de conseillère à la qualité de la formation au Cégep de Jonquière. Elle a aussi travaillé à la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires à titre de conseillère en évaluation et coordonnatrice du Service de développement. Dès l'obtention de son diplôme, elle a agi comme orthopédagogue pour la Commission scolaire Mont-Fort.

La présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, madame Murielle Lanciault joint sa voix à celle des commissaires et de l'ensemble du personnel pour féliciter madame Munn et lui souhaiter la bienvenue au sein de l'organisation.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la [Commission d'évaluation de l'enseignement collégial](#) est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 112 établissements.

- 30 -

Source :

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca—Téléphone : 418 646-5812